

GROUPE SCOLAIRE N.D DE CAMPOSTAL

5 Place du Bourg Coz 22110 ROSTRENEN Tél: 02.96.29.00.34 RENTREE 2025- 2026

Site: www.lycee-campostal.com

1) CALENDRIER 2025-2026

Rentrée scolaire

Lundi 1er septembre 2025

8h15 : 2^{nde} - 1^{ère} Générale et 1^{ère} ST2S - Terminale Générale et Terminale ST2S

- 8h30 : 6ème - 6ème ULIS. *Un accueil-café sera proposé aux familles à partir de 8h15.*

Mardi 2 septembre 2025 à 8H15

8h15 : 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} 13h40 : DEME 1 - DEME 2

Vacances scolaires 2025-2026

Toussaint	Vendredi 17 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025	Le départ en	
Noël	Vendredi 19 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026	vacances a lieu	
Hiver	Vendredi 13 février 2026 au lundi 2 mars 2026	après la classe, la reprise des	
Printemps	Vendredi 10 avril 2026 au lundi 27 avril 2026	cours le matin	
Pont de l'Ascension	Mercredi 13 mai 2026 au lundi 18 mai 2026	des jours	
Eté	Vendredi 3 juillet 2026	indiqués.	

Les absences pour convenances personnelles pendant les périodes scolaires pénalisent toujours les élèves. Le respect du calendrier officiel est impératif.

2) HORAIRE DES COURS : 8H15-17H00

3) VIE SCOLAIRE

SIGNALER UN RETARD OU UNE ABSENCE

Toute absence ou retard d'élève doit être signalé au bureau de la vie scolaire :

Au & 02.96.29.00.34

ou donner lieu à un message écrit sur "Ecole Directe".

CARNET DE CORRESPONDANCE

A la rentrée scolaire, le collège distribuera à chaque élève un carnet de correspondance. Il devra être **présenté à la demande de tout adulte de l'établissement. Il permet de** faire le lien entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est validé en conseil d'établissement le lundi 26 mai 2025. Il sera consultable sur le site internet de l'établissement, dans les classes et dans le carnet de correspondance des collégiens dès la rentrée.

LOCATION DE CASIERS

Des casiers fermés sont à disposition des élèves qui viendraient en 2 roues pour déposer leurs affaires ainsi que leurs casques. Il conviendra à ce propos de se munir d'un cadenas.

Nous avons également quelques casiers en location annuelle pour les lycéens au tarif de 25 euros : l'élève intéressé devra s'adresser au bureau de la vie scolaire, en début d'année.

4) INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

SECRETARIAT

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h45 et de 13h30 à 17h30 (sauf mercredi après-midi) & 02.96.29.00.34

TARIFS

La grille tarifaire 2024-2025 précisant le coût de la contribution familiale et de la demi-pension est en ligne sur le site internet www.lycee-campostal.com. Le conseil d'administration de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique de l'établissement se réunit le jeudi 12 juin pour voter la grille qui sera en vigueur à la rentrée. Celle-ci sera consultable à partir du vendredi 13 juin.

ECOLE DIRECTE

A partir du site internet www.ecoledirecte.com ou de l'application sur votre smartphone ou tablette, vous avez accès aux résultats scolaires, emploi du temps, messagerie, cahier de texte, absences et retards... Les familles ont également accès à la comptabilité et la facturation.

Les espaces « élèves » et « familles » offrent des informations distinctes.

D'une année sur l'autre, les codes Ecole Directe des familles comme des élèves restent inchangés.

Les nouvelles familles recevront leurs codes Ecole Directe à la rentrée scolaire.

Vos codes d'accès vous seront communiqués par l'établissement.

FONCTIONNEMENT DU SELF

- ⇒ Les demi-pensionnaires doivent <u>obligatoirement</u> se présenter aux repas auxquels ils peuvent prétendre.
- ⇒ Les externes pourront occasionnellement prendre des repas aux conditions suivantes :
 - 1) prévenir la vie scolaire le jour même avant 8H15
 - 2) régler le coût du repas au service comptabilité

CERTIFICATS DE SCOLARITE

Dans les 15 jours suivant la rentrée, un certificat de scolarité sera à votre disposition dans l'espace « familles » sur « Ecole Directe », rubrique « Documents »

BOURSES SCOLAIRES

Les élèves peuvent bénéficier des bourses nationales. Les dossiers sont à retirer au secrétariat à partir de début septembre.

Pour les collégiens, le Ministère met à disposition des parents un **simulateur de droit** à obtention d'une bourse sur le site : http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html

Pour les lycéens, l'adresse est la suivante : https://www.education.gouv.fr/cid151/les-aides-financieres-au-lycee.html

Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement souscrit une assurance scolaire et extra-scolaire obligatoire auprès de la Mutuelle Saint Christophe pour tous les élèves et apprenants.

Cette assurance couvre votre enfant 365 jours par an pour des dommages qu'il pourrait causer à lui-même (individuelle accident) dans le cadre des activités scolaires et extrascolaires.

Vous aurez la possibilité d'éditer une attestation directement sur le site de la Mutuelle St Christophe dès la rentrée : https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents.

Le montant de cette assurance figure sur la facture du 1^{er} trimestre. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle.

CHANGEMENT DE SITUATION

Toutes les modifications de situation familiale doivent être signalées, par écrit, au secrétariat le plus tôt possible par un message Ecole Directe.

LIVRES ET FOURNITURES

	COLLEGE	LYCEE	
	<u>L'établissement a établi une liste de fournitures de la 6^e à la 2de :</u>		
Fournitures	- Vous pouvez la télécharger sur le site Internet de l'établissement, menu "Vie de l'établissement", rubrique « infos pratiques » puis « Scolarité ».		
	- Si vous ne disposez pas d'un accès Internet à votre domicile, nous vous ferons parvenir une version papier sur simple demande auprès du secrétariat.		
Recommandations pour l'été	Dans la même rubrique, vous avez accès à des listes de « lectures d'été » ou films conseillés, adaptée au niveau scolaire de l'élève.		
Manuels scolaires	Les manuels scolaires seront remis aux élèves le jour de la rentrée.		
	Entretien des manuels scolaires		
	Il est demandé à chaque élève un chèque de caution de 60€ qui sera restitué à la famille en fin d'année scolaire lorsque l'élève aura rendu tous ses livres. En cas de perte ou de dégradation d'un ou plusieurs manuels, la caution restera acquise, tout ou partie à l'établissement.		
	Ce chèque, libellé à l'ordre de l'OGEC de Campostal sera à remettre le jour de la rentrée au professeur principal.		
		Location des manuels scolaires (lycée)	
		La location des manuels scolaires s'élève à 60 euros. Ce forfait est indiqué sur la facture annuelle.	
Cahiers de travaux dirigés	Les cahiers de travaux dirigés commandés par l'établissement sont à la charge des familles.		

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Pour les cours d'EPS, il sera nécessaire de disposer d'une tenue de sport :
 - un pantalon de survêtement ou short
 - une paire de chaussettes (rechange)
 - un coupe-vent
 - 1 sac plastique (chaussures sales)
- un tee-shirt
- une paire de chaussures + lacets
- un pull ou sweat
- 1 élastique ou barrette pour les cheveux • Il est recommandé d'indiquer le nom complet de l'élève sur les affaires de sport afin de limiter les pertes.
- Les cours d'éducation physique et sportive sont obligatoires pour tous les élèves. Les séances peuvent être aménagées par les enseignants d'EPS selon les programme prévu avec la classe.

Seul un médecin peut attester d'une incapacité physique, partielle ou totale, ponctuelle ou durable.

PROJET PASTORAL

Le Lycée-Collège Notre-Dame de Campostal en tant qu'établissement catholique d'enseignement est soucieux d'offrir aux jeunes qui le souhaitent la possibilité de s'ouvrir à la dimension spirituelle, dans un esprit de tolérance et dans le respect des consciences de chacun. Des temps forts seront proposés aux élèves sur la base du volontariat.

ACCUEIL POUR ETUDIANTS ETRANGERS

Notre établissement est sollicité par des ambassades étrangères et des associations à but non lucratif en vue de l'accueil pour quelques mois, ou une année scolaire entière, d'étudiants étrangers soucieux de se familiariser, dans le cadre de leurs études, avec la langue et plus généralement la culture française. Cependant, nous devons parfois décliner leur offre par défaut de familles d'accueil. Aussi, si vous souhaitez recevoir chez vous un(e) étudiant(e) étranger(e), nous vous serions reconnaissants de joindre directement Mme LOTH pour de plus amples renseignements.